



21/03/2022

MONTIVILLIERS LANCE SON ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

Par l'étendue de son espace maritime et la diversité de ses habitats, la France abrite l'un des patrimoines naturels les plus riches du monde. Toutefois la pollution, l'artificialisation et la surexploitation des sols, l'introduction d'espèces exotiques envahissantes et, plus globalement, le changement climatique, menacent cette richesse. Face à ce constat, la Ville de Montivilliers souhaite poursuivre son engagement pour la préservation de son patrimoine naturel en lançant son Atlas de la Biodiversité Communale.

Depuis plusieurs années, les services de la Ville de Montivilliers prennent en compte la biodiversité dans leurs actions quotidiennes. Cela s'est notamment traduit par la mise en œuvre du « Zéro Phyto » et de la gestion différenciée des espaces, actions qui permettent par exemple aux insectes et petits mammifères de bénéficier d'habitats favorables à leur préservation.

Reconnue « Territoire Engagé pour la Nature », la Ville s'est engagée à aller plus loin en prenant des mesures en faveur de la biodiversité sur son territoire. Ainsi, en 2020 et 2021, deux nouveaux vergers ont été créés (au Parc Georges Brassens et aux services techniques) et le Bois du Colmoulins a accueilli les premières pousses de l'opération « une naissance un arbre » qui permettra son agrandissement de 600 arbres en 5 ans. L'année 2022 marque l'accélération de l'engagement de la ville pour la biodiversité avec la mise en œuvre de l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC).

L'ABC, qu'est-ce que c'est ?

L'Atlas de la Biodiversité Communale est une démarche visant à mieux connaître, mieux préserver et mieux valoriser le patrimoine naturel du territoire de Montivilliers. Cela passe par une cartographie de la biodiversité basée sur la réalisation d'inventaires de la faune et de la flore et par l'identification d'enjeux pour leur préservation. Ces éléments permettent ensuite de mettre au point un plan d'action communal et mieux intégrer la biodiversité dans les documents d'urbanisme, tel que le futur Plan Local d'Urbanisme intercommunal. L'ABC est également l'occasion de sensibiliser les petits et grands à la nature qui les entoure. La Ville de Montivilliers fait partie des quatre collectivités Seinomarines retenues et soutenues par l'Office Français de la Biodiversité (OFB) pour un plan d'action subventionné à 80 %.

Quel ABC à Montivilliers ?

La Ville de Montivilliers a choisi d'orienter son Atlas de la Biodiversité autour de 4 groupes d'espèces : les plantes à fleurs, les oiseaux, les papillons et les amphibiens. Les recensements seront effectués entre mars 2022 et février 2023 et leurs résultats serviront à réaliser un plan d'action au printemps 2023. Pour effectuer les différents états des lieux, Montivilliers sera accompagnée par des associations locales spécialisées :

- **La Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) de Normandie.** Implantée en Normandie depuis le début des années 2000, la LPO agit pour l'oiseau, la faune sauvage, la nature et l'homme et lutte contre le déclin de biodiversité par la connaissance, la protection, l'éducation et la mobilisation.

- **Le Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) Normandie.** Association ayant pour objet la préservation de l'environnement et du patrimoine naturel, le CEN a une vocation à la fois sociale, éducative et scientifique et propose, entre autres, des plans de gestion favorisant la préservation de la faune et de la flore.
- **L'Observatoire Batracho-Herpétologique Normand (OBHeN).** Programme dédié à l'étude et la préservation des reptiles et amphibiens, l'OBHeN est actif depuis plus de 15 ans et est reconnu par le Ministère de l'Environnement comme contribuant à la Stratégie nationale pour la Biodiversité (2012-2015). Il est porté par l'association « 1001 légumes » labellisée Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE).
- **Aquacaux.** Basée à Octeville-sur-Mer, l'association vise notamment à favoriser l'insertion socio-professionnelle de personnes en difficulté en s'appuyant sur des projets liés à la protection et à la gestion de l'environnement.

Quel rôle pour les Montivillonnaises et Montivillonnais dans l'ABC ?

Pendant toute la durée de l'Atlas, des actions de sensibilisation à la biodiversité et au patrimoine naturel de la Ville seront organisées à destination des habitants, des écoles ou encore des associations locales :

- **Les rendez-vous BiodiverCité.** Accompagnée par Aquacaux et les autres partenaires de l'ABC, la Ville de Montivilliers proposera tout au long de l'élaboration de l'ABC des sorties nature pour mieux connaître la biodiversité locale.
- **Newsletter.** Tous les trimestres, les personnes inscrites recevront les actualités de l'ABC : agenda, temps forts, avancement du projet, programmes de sciences participatives, mais aussi des focus pour mieux connaître les espèces existantes sur Montivilliers.
- **Sciences participatives.** Grâce à cette action, les habitants seront guidés pour observer les espèces présentes dans leur jardin ou dans la ville et transmettre leurs résultats au service la Ville qui les analyseront et les intégreront à l'Atlas.

Le 2 avril : journée de lancement de l'Atlas de la Biodiversité Communale

Pour lancer son Atlas de la Biodiversité Communale, la Ville de Montivilliers organise au Parc des Salines une grande journée d'action, le samedi 2 avril. Durant ce temps familial, les habitantes et habitants sont invités à venir découvrir l'Atlas de la Biodiversité Communale afin de rejoindre la démarche et en devenir, aux côtés de la Ville et des associations partenaires, des contributeurs actifs tout au long des étapes successives menant à la production du plan d'action au printemps 2023.

Au programme :

- Un village d'animations toute la matinée
- 10h30 : une balade « La Nature dans mon quartier », par Aquacaux
- 10h45 : une balade familiale contée, par l'AFGA
- 11h : Atelier plantations au Jardin partagé, animé par les bénévoles de l'AMISC
- 12h : table ronde sur le thème « *la biodiversité à Montivilliers, mieux la connaître pour mieux la protéger* », avec la participation de Fabienne MALANDAIN, 1ère Adjointe en charge des Transitions écologiques, de la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) Normandie, du Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) Normandie, de l'Observatoire Batracho-Herpétologique Normand (OBHeN) et de l'association Aquacaux

Fabienne MALANDAIN souligne l'importance de cette démarche : « *Pour l'instant, l'être humain peut ne pas se sentir concerné par la protection de l'environnement mais il n'y a pas besoin de regarder à des échéances de 20 ou 30 ans pour voir les conséquences du dérèglement climatique. À petite échelle, ils sont déjà là, visibles au jour le jour. Des milieux naturels se détériorent et des espèces d'animaux disparaissent. C'est la preuve qu'il est nécessaire de préserver la biodiversité dans son ensemble, là où l'on se trouve et maintenant. Et quel échelon plus adapté que celui de la commune pour le faire ? Nous sommes au plus près de la nature,*

mais toute la diversité au plus près de nous reste encore trop méconnue. Or pour mieux protéger, il faut mieux connaître. C'est notamment cela que nous visons à travers l'Atlas de la Biodiversité communal. Avec les écoles et les associations, les Montivillons sont invités à y participer. »

Contact presse :

Edwige CHAPELLE
Responsable du service Communication
Tél. 02 35 30 96 46 – 06 18 66 19 36
edwige.chapelle@ville-montivilliers.fr

Benoît BAUDU
Chargé de Communication
Tél. 06 26 66 81 12
benoit.baudu@ville-montivilliers.fr